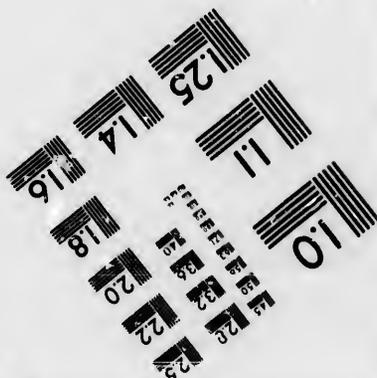
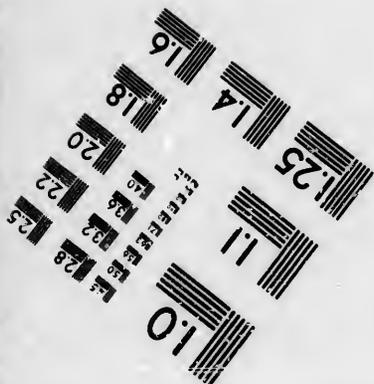
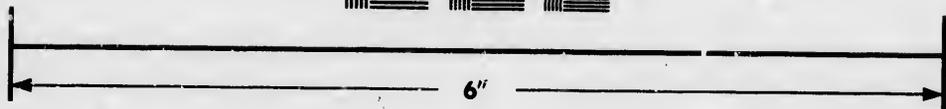
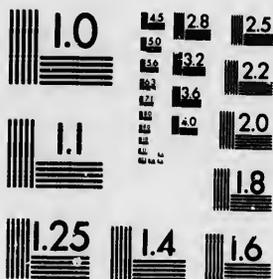


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

20 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1986

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans le méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
Le reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir le meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

| | | | | | | | | | | | |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 10X | 12X | 14X | 16X | 18X | 20X | 22X | 24X | 26X | 28X | 30X | 32X |
| <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

tails
du
odifier
une
image

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

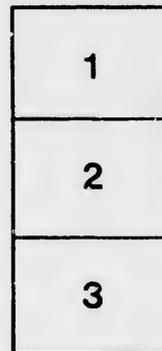
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche sheet contains the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaît sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

rrata
o

pelure,
à



juin 1851

MANDÉMENT

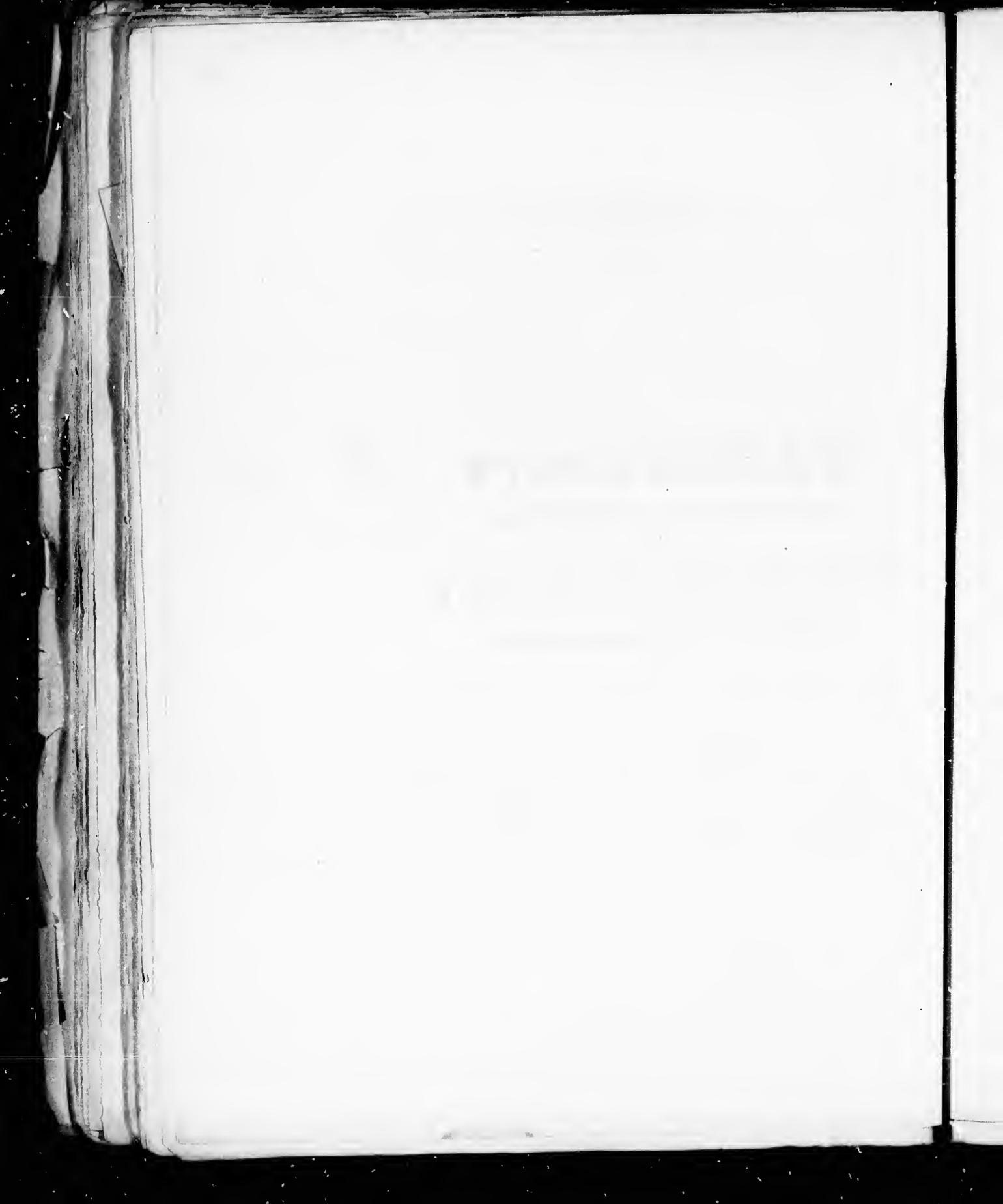
POUR ANNONCER LA CÉLÉBRATION

DU

PREMIER CONCILE

DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE QUÉBEC.

26 juin 1851





MANDEMENT
POUR ANNONCER LA CÉLÉBRATION
DU
PREMIER CONCILE
DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE QUÉBEC.



PIERRE-FLAVIEN TURGEON,

**Par la Miséricorde de Dieu et la Grâce du Saint Siège
Apostolique, Archevêque de Québec, etc., etc.**



*A tous les Curés, Missionnaires, Vicaires et autres Prêtres, et à tous les
Fidèles du diocèse, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur.*

UN des plus beaux triomphes de l'église, NOS TRÈS-CHERS FRÈRES, dans
ces jours d'agitation et de trouble, c'est la liberté qui lui a été rendue dans pres-
que tous les pays du monde de reprendre la célébration de ses conciles.

Après de longues années de combats et d'oppression, enfin Dieu a daigné regarder son affliction, et prêter l'oreille à ses gémissements. Les noirs complots de ses ennemis ont été dissipés ; les puissants qui la retenaient captive ont été renversés : ses chaînes ont été brisées : et, à la suite de cette épouvantable tempête qui a tourmenté tous les peuples, ébranlé les empires jusque dans leurs fondements, emporté les trônes, le monde étonné l'a vue encore une fois libre et victorieuse. C'est là la merveille que le Seigneur a faite en nos jours, sujet de notre admiration et de notre éternelle reconnaissance. *A Domino factum est istud et est mirabile in oculis nostris* (Ps. CXVII. 23).

Ainsi délivrée de la main de ses ennemis, par le bras du Tout-Puissant, l'église pourra donc désormais travailler, sans obstacle, à réparer les maux qu'ils lui ont faits, et poursuivre, en liberté, sa divine mission de lumière, de régénération et de salut sur la terre. Ses pasteurs, marchant sur les traces de leurs saints prédécesseurs, pourront encore se communiquer leurs pensées, s'entendre sur les grands intérêts de la religion, et se concerter sur les moyens d'assurer son triomphe.

Voilà aussi, N. T. C. F., le premier usage qu'elle a fait de sa liberté : voilà l'admirable spectacle qu'elle offre aujourd'hui aux anges et aux hommes. On voit partout les évêques, animés d'un saint zèle, se hâter de sortir de cet isolement déplorable où ils gémissaient depuis si longtemps ; on les voit, obéissant à la voix de leurs chefs, s'assembler de toutes parts, pour célébrer ces conciles, si hautement recommandés dans l'évangile, et travailler ainsi de concert, avec l'assistance de Jésus-Christ, et sous l'inspiration de son esprit, au salut des peuples qui leur sont confiés.

Car Jésus-Christ a dit à ses apôtres : " Lorsque deux ou trois d'entre vous seront assemblés en mon nom, je serai là au milieu d'eux. " *Ubi sunt duo vel tres congregati in nomine meo, ibi sum, in medio eorum* (Math. XVIII, 20). Ainsi c'est le Fils de Dieu lui-même qui a appris à son église à célébrer des conciles ; et c'est surtout dans ces saintes réunions, faites en son nom, qu'il a promis aux pasteurs de se trouver au milieu d'eux, pour les assister d'une manière toute particulière.

Quelle consolante promesse, N. T. C. F. ! Quelle divine autorité elle donne aux décrets des conciles ! Et quelle confiance elle doit nous inspirer dans les décisions de ces saintes assemblées, où Jésus-Christ a promis de présider lui-même !

Aussi voyons-nous que les apôtres qui, remplis du St. Esprit, étaient par là même infaillibles, crurent cependant devoir s'assembler plus d'une fois pour juger les différends qui s'élevaient parmi les premiers fidèles, touchant la loi de Dieu, tant ils étaient persuadés que tel était l'ordre établi par leur divin maître ; et, pleins de confiance en sa promesse, il n'hésitèrent pas à donner, comme émanées du St. Esprit même, les décisions de leurs conciles, qui ont servi de modèle à tous ceux que l'on a célébrés depuis. " C'est ainsi, dirent-ils, c'est ainsi qu'il a été décidé par le St. Esprit et par nous." *Visum est enim spiritui sancto et nobis.*

Dela la pratique constante des évêques, successeurs des apôtres, dans tous les siècles, de se réunir en concile, pour juger les questions de religion. Delà cette soumission profonde avec laquelle les vrais chrétiens ont toujours reçu les décisions de ces conciles, comme autant d'oracles du St. Esprit.

Et quels avantages l'église n'a-t-elle pas retirés de ces saintes assemblées ? C'est par ses conciles qu'elle a anathématisé toutes les erreurs, foudroyé toutes les hérésies, et triomphé des portes de l'enfer. C'est par l'organe de ses conciles qu'elle a dissipé tous les doutes, éclairci et déclaré plus solennellement la vérité, et affermi la foi de ses enfants. C'est dans ses conciles qu'elle a tracé pour ses ministres, comme pour les fidèles de tous les états, ces règles si admirables de discipline et ces lois si sages qui, en prescrivant aux uns et aux autres des moyens sûrs d'arriver à la perfection chrétienne, les conduisent infailliblement au salut.

Aussi quelle importance elle attache aux conciles ! Avec quel soin elle en prescrit la célébration dans toutes ses provinces ! Avec quel zèle les saints évêques s'y sont portés dans tous les temps ! Avec quelle ardeur et quel empressement ils recommencent à les célébrer, dans tous les lieux où l'injustice des hommes en avait suspendu le cours !

En présence de ces grands exemples pourrions-nous, N. T. C. F., demeurer oisifs ? Pourrions-nous négliger un si puissant moyen d'assurer le salut des âmes qui nous sont confiées ?... Non, la petite église du Canada qui, toute jeune qu'elle est encore, a cependant le bonheur de posséder plusieurs évêques, et d'être érigée en province ecclésiastique, avait droit de compter sur notre zèle, et ne devait point être privée des bienfaits que ne manque jamais de procurer un concile provincial. Et ses besoins, et l'intérêt que nous portons à l'avancement de la religion dans notre patrie, autant que l'exemple de nos confrères dans les

autres parties du monde, et les injonctions de l'église nous faisaient un devoir de le célébrer aussitôt que les circonstances nous le permettraient.

C'est pourquoi, du moment où nous avons eu pris possession du siège de cette métropole, nous nous sommes fait un devoir de convoquer nos dignes suffragants pour la célébration d'un concile, qui sera le premier de la province ecclésiastique de Québec ; et nous sommes heureux de vous annoncer que l'ouverture s'en fera, dans notre cathédrale, le 15 du mois d'Août prochain, jour propre de la fête de l'Assomption de la Ste. Vierge, patronne de notre diocèse.

En conséquence nous vous conjurons au nom de N. S. J. C., et nous vous enjoignons d'unir vos prières et vos bonnes œuvres aux nôtres, pour obtenir du Père des miséricordes, du Dieu de toute consolation, les secours dont nous avons besoin pour nous acquitter dignement de notre devoir, dans l'accomplissement de cette œuvre importante, afin qu'éclairé des lumières du St. Esprit, et soutenu par sa grâce, nous puissions discerner ce qui est le plus utile pour la gloire de Dieu, l'honneur de l'église, et le salut éternel de vos âmes.

A ces causes, le saint nom de Dieu invoqué, nous avons réglé et ordonné, réglons et ordonnons ce qui suit :

1^o Les trois dimanches qui précéderont l'ouverture du concile, on l'annoncera au prône, tant dans notre cathédrale que dans les églises soit paroissiales, soit succursales, et dans les chapelles des communautés religieuses. Les pasteurs, en faisant cette annonce, auront soin d'exciter les fidèles à la dévotion, à la prière, à la pratique des œuvres de charité et de mortification, à la fréquentation des sacrements de pénitence et d'eucharistie : ils les exhorteront aussi à invoquer les saints patrons de cette province, et en particulier ceux de ce diocèse.

2^o A l'issue de l'office du matin de ces trois dimanches, on fera, hors de l'église, si les circonstances le permettent, sinon, dans l'église, une procession pendant laquelle on chantera : le premier dimanche, les litanies des saints, sans les versets ni les oraisons ; le second dimanche, celles de la Ste. Vierge, avec le verset et l'oraison, et le troisième, celles du S. Nom de Jésus, aussi avec le verset et l'oraison. Lorsque ces litanies ne pourront être chantées, le célébrant les récitera à genoux, au pied de l'autel, d'une voix intelligible, afin que le peuple puisse y répondre. Dans notre cathédrale, à la place de ces litanies, qui seront chantées, les jours ci-après désignés, on récitera cinq *Pater* et cinq *Ave*.

3° Depuis le 27 juillet jusqu'au jour de la publication des décrets du concile inclusivement, les prêtres ajouteront aux oraisons de la messe la collecte du *St. Esprit*, en se conformant à la rubrique concernant l'oraison prescrite par l'évêque.

4° Les trois jours qui précéderont immédiatement l'ouverture du concile, il y aura, dans notre cathédrale, exposition solennelle du *S. Sacrement*, avec prières des 40 heures; et on y fera la procession en la manière ci-dessus indiquée pour les autres églises.

5° Enfin, le jeudi 14 d'août, veille de l'ouverture du concile, sera un jour de jeûne, que nous exhortons tous les fidèles de notre diocèse à observer religieusement.

Sera le présent mandement lu et publié au prône de toutes les églises paroissiales, succursales et conventuelles, ainsi qu'en chapitre dans toutes les maisons religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Québec, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contrescing de notre secrétaire, le vingt-quatre juin mil huit cent cinquante-un.



P. F. ARCHEV. DE QUÉBEC,

Par Monseigneur,

EDMOND LANGEVIN, Ptre.

Secrétaire.

